NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

88 N° 7 1966

Témoignage monastique et présence au monde

Louis LELOIR (osb)

p. 373 - 692

https://www.nrt.be/it/articoli/temoignage-monastique-et-presence-au-monde-1573

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Témoignage monastique et présence au monde

Dans son *Journal,* Dom Calmet, abbé de Senones (Vosges), notait pour 1754 : « Le célèbre Monsieur de Voltaire a passé dix-huit à vingt jours dans notre abbaye, à étudier dans notre bibliothèque. Il assista à la grande procession de Fête-Dieu et, toutes les fêtes et dimanches, à la messe, mangeant au réfectoire avec les religieux... Frère Voltaire, comme l'appelait plaisamment l'Abbé », déclara vers le même moment à un visiteur qu'il était « très partisan des Bénédictins ; c'est le seul Ordre qu'il aime parce que nous étudions et que nous laissons le monde comme il est, sans nous mêler d'intrigues ». Voltaire aurait même ajouté « que si nous mangions gras et qu'il y eût un peu moins de moinerie chez nous, il deviendrait notre confrère » [1].

Frère Voltaire — un frère séparé — n'a pas toujours salué les moines de paroles aussi aimables, et certains de ses propos, s'ils sont authentiques, sont fort peu gracieux à leur égard et traduisent même une très méchante humeur [2]. Son langage à Senones, si bienveillant apparaisse-t-il, est, du reste, tenu dans une intention douteuse [3] et il n'est satisfaisant qu'à la condition d'être expliqué. Il serait, certes, tout à l'éloge des moines qu'ils ne se mêlent jamais d'intriguer ni de polémiquer et que, en dehors et au-dessus des remous des passions politiques et des ambitions humaines, ils soient entièrement à leur œuvre de louange de Dieu. Il serait, par contre, très malheureux que leur vie ne remue nullement le monde. De même, en effet, que S. Paul considérait comme le dernier et le moins désirable de tous les charismes celui de la glossolalie, parce qu'il ne profitait qu'à celui qui en

1. *Voltaire et la Lorraine. Le diable chez les ermites,* dans *Le pays Lorrain,* 27 (1935), p. 406 et 404.

2. Tel celui-ci, parfois attribué à Voltaire : « Défie-toi du bœuf par devant, de la mule par derrière, et du moine de tous les côtés ». En réalité le dit est bien antérieur à Voltaire et son auteur est Miguel Cervantes de Saavedra (1547-1616). Cfr P. Dupré, *Encyclopédie des citations,* Paris, 1959, p. 411², n° 7367.

3. Cfr *Voltaire et la Lorraine* (note 1), p. 412.

était gratifié, ainsi la vie contemplative et monastique devrait être estimée comme la moins honorable de toutes les formes de vie, si elle était sans effet sur l'Eglise et si elle laissait « le monde comme il est ».

I. — VIE MONASTIQUE ET MONDE

Tous les hommes sont solidaires et, dès lors, responsables vis-à-vis des autres de ce qu'ils font et de ce qu'ils ne font pas, de ce qu'ils aident à faire et de ce dont ils empêchent la réalisation. Ils doivent se trouver à la place précise où la communauté des hommes les attend et a le droit de les attendre. Ce qu'elle demande aux contemplatifs, c'est, avec un minimum de sensibilité aux préoccupations majeures de leur temps, un maximum de sensibilité aux choses surnaturelles et divines ; elle veut expérimenter auprès d'eux une présence de Dieu, pacifiante et enveloppante ; elle veut trouver chez eux ce qu'elle n'arrive pas à trouver ailleurs. Les contemplatifs doivent certes veiller à demeurer des gens ouverts et adaptés, mais sans ostentation ni surenchère. S'ils avaient trop, et jusqu'à la manie, — degré que semblent vouloir atteindre, à notre époque, certains d'entre eux — le souci d'être adaptés et au niveau du commun des hommes, ils finiraient par se rendre incapables de fournir ce qu'on vient chercher chez eux, car ce que le monde attend précisément des moines, c'est une force qui lui résiste, et lui résiste sans plier. Beaucoup de gens, mécontents d'eux-mêmes, de leurs faiblesses et de leurs ignominies, sont en quête d'hommes et de femmes dont la vie leur soit un continuel reproche ; ils sont souvent contents de les trouver et parfois même ils les cherchent. C'est chez les contemplatifs, chez les moines, qu'ils seraient le plus en droit d'espérer ce reproche muet, aussi humble que miséricordieux et, par là même, très efficace.

Qu'à la préoccupation d'être adapté et « percutant », le moine substitue l'obsession de vivre purement l'évangile. Ce qu'il a mission de donner aux autres hommes, ce n'est pas une doctrine selon le goût du jour, mais le Verbe de vie transparent à travers sa personne, vu et touché en lui. Tout le monde n'a pas à parler, et il en est tellement, à notre époque, qui ont été déçus, trompés par la parole ; mais tout le monde doit vivre l'évangile. Le moine a pour tâche de l'approfondir et d'en refléter dans sa vie les plus austères exigences. Il devrait être surtout le signe bouleversant de la transcendance de Dieu, signe bouleversant non seulement pour les mondains, mais même pour des chrétiens et des prêtres. Les religieux adonnés aux tâches pastorales (de nombreux bénédictins sont dans leurs rangs) témoignent de l'attention de l'Eglise aux problèmes du monde ; les moines, eux, pourvu qu'ils soient authentiquement ce qu'ils prétendent être, et qu'ils soient plus orientés vers la contemplation de Dieu que vers l'admiration

d'eux-mêmes, témoignent de l'absolu de Dieu, si grand et si aimable qu'on renonce à toute autre occupation pour l'adorer, Lui seul ; ce second témoignage n'est, ni moins nécessaire, ni moins fécond que le premier.

> « Considérant le Corps mystique de l'Eglise », écrit sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, « je ne m'étais reconnue dans aucun des membres décrits par saint Paul, ou plutôt je voulais me reconnaître en tous... La Charité me donna la clef de ma vocation. Je compris que si l'Eglise avait un corps, composé de différents membres, le plus nécessaire, le plus noble de tous ne lui manquait pas, je compris que l'Eglise avait un Cœur, et que ce Cœur était brûlant d'Amour. Je compris que l'Amour seul faisait agir les membres de l'Eglise, que si l'Amour venait à s'éteindre, les Apôtres n'annonceraient plus l'Evangile, les Martyrs refuseraient de verser leur sang... Je compris que l'Amour renfermait toutes les vocations, que l'Amour était tout, qu'il embrassait tous les temps et tous les lieux... En un mot, qu'il est éternel !...
>
> Alors dans l'excès de ma joie délirante, je me suis écriée : O Jésus, mon Amour... ma vocation, enfin je l'ai trouvée. Ma vocation, c'est l'Amour !... Oui, j'ai trouvé ma place dans l'Eglise et cette place, ô mon Dieu, c'est vous qui me l'avez donnée... dans le Cœur de l'Eglise, ma Mère, je serai l'Amour... ainsi je serai tout... ainsi mon rêve sera réalisé ! ! ! ... » [4].

Il n'y a pas lieu de chercher à être compris de tout le monde ; c'est une besogne impossible et inutile. Mais il ne faudrait pas que nous soyons incompris par notre faute, pour ne pas avoir vécu intégralement l'évangile, et ne pas nous être, selon lui et dans les limites des exigences de notre vocation, intéressés aux besoins de nos frères. Nous n'avons le droit d'être incompris que pour avoir fait notre devoir. Il ne faut à aucun prix que les laïcs aient un motif chrétien (non un motif mondain) de nous considérer comme des aristocrates paternalistes, des snobs ou des originaux. La tâche du moine entraîne des dangers et des tentations, car il peut se croire arrivé à ce vers quoi il tend simplement ; il sera, dès lors, porté à un peu de suffisance et de hauteur vis-à-vis d'autres religieux et de nombreux chrétiens qui lui sont, en réalité, bien supérieurs. Ou bien, passant de l'obligatoire séparation du monde au repliement sur lui-même, il perdra le contact avec l'ensemble des baptisés ; au lieu d'être simplement un séparé, il se comportera en intégriste retardataire, fixé dans un immobilisme stérile, opposé en principe à toutes les évolutions même discrètes et mûrement réfléchies, incapable de cette *Dynamique du provisoire*, dont le Fr. Roger Schutz, prieur de Taizé, a dit de manière excellente, dans un livre récent, l'ample bienfait.

Le moine est ainsi sur une corde raide, car, tout à la fois, il lui faut être *un signe en butte à la contradiction* (*Lc* 2, 34), et pourtant ne pas céder au goût du paradoxe et à l'excentricité. Qu'il ait donc

4. Ms. B, *lettre à Sœur Marie du Sacré-Cœur*, fol. 3 *r°*.

le bon sens et le bon goût de ne pas s'attacher obstinément à des détails extérieurs et très secondaires d'observance et de cérémonies qui seraient devenus anachroniques, ne joueraient plus leur rôle de signe de la recherche de Dieu et feraient écran auprès de ceux qui sont en quête d'une expression de l'évangile d'autant plus éloquente pour eux qu'elle sera simple et dépouillée. Bien qu'un peu de folklore contribue à l'agrément de la condition d'ici-bas, avouons que les monastères sont parfois un peu trop bien fournis de cette espèce de marchandise. Le rythme peu varié de leur vie y porte peut-être, surtout lorsque certains religieux veulent n'y voir modifier aucun iota, et acceptent si difficilement et si lentement de s'ouvrir franchement aux grands problèmes d'œcuménisme, de pauvreté, d'authenticité de leur époque.

Archevêque de Milan, le cardinal Montini écrivait, dans une de ses lettres pastorales : « Notre société manque d'êtres silencieux, solitaires, riches d'intériorité, tout comme elle manque de communautés spirituelles et de chœurs de prières qui accompagnent la marche de l'humanité vers son suprême destin » [5]. Devenu Paul VI, le cardinal Montini n'a pas modifié son point de vue. Dans le Bref apostolique par lequel il proclamait S. Benoît patron de toute l'Europe, le Pape a affirmé que l'Eglise et le monde, « pour des raisons différentes, mais convergentes », avaient besoin, non pas que le moine sorte de son cloître pour venir à eux, mais, au contraire, qu'il « sorte de la communauté ecclésiale et sociale et s'entoure de son enclos de solitude et de silence, pour, de là, nous faire entendre l'accent attirant de sa prière calme et absorbée (en Dieu) » [6]. Le moine doit donner au laïc ce que celui-ci ne peut recevoir dans le monde. Il n'y parviendra qu'en prenant de la distance vis-à-vis du monde, tout en lui étant du reste très accueillant. Car il faut qu'il y ait des échanges entre les laïcs et les moines ; le moine, si fixé qu'il soit par la stabilité à l'intérieur de son cloître, appartient au Corps mystique et à tous ses membres. Il donne à ceux-ci le témoignage de sa vie qu'il cherche à garder lisible pour eux ; sa prière qui doit embrasser l'univers ; cette parole réconfortante, éclairante et pénétrante, que tant d'âmes viennent chercher entre les murs des hôtelleries monastiques. Si les monastères prennent soin de garantir à leurs membres des conditions d'isolement et de vraie solitude, s'il ne les laissent pas s'éparpiller à travers le monde en pérégrinations dont ils n'ont pas mission et que l'Eglise n'attend pas d'eux, s'ils peuvent leur ménager cette ambiance priante dans laquelle s'épanouira la passion des intérêts de Dieu et de son

5. Cité dans Denys GORCE, *Cardinal Newman, Choix de Pensées*, Paris, 1958, p. 17.

6. Homélie du 24 octobre 1964 au Mont-Cassin ; cfr édit. française de *L'Oss. Rom.* (6 nov. 1964) ; j'ai préféré sa traduction à celle de *La Doc. Cath.* du 15 novembre 1964, col. 1444. Cfr *N.R.Th.*, 87 (1965) 86-87.

Eglise, les moines seront capables de semer une grâce d'intériorité chez ceux qui les fréquentent et de leur rendre calme et confiance ; ils leur apprendront à « vivre avec eux-mêmes » [7], et à entendre, au fond de leur âme, ces appels à plus d'intimité avec le Seigneur que la fébrilité du monde moderne les empêche souvent de percevoir. N'a-t-on pas écrit, et à très juste titre, qu'« une âme qui ne cherche que Dieu aimante et inquiète secrètement tous les cœurs des hommes. On la suit, sans le savoir, comme les abeilles suivent la reine » [8]. Si, en même temps, les moines savent ouvrir les yeux sur les nécessités et aspirations de leur temps, étant prêts à se faire tout à tous et à offrir à toute âme et à chacun de ses problèmes leur sympathie et leur compréhension, leur influence se renouvellera de siècle en siècle, perpétuellement jeune et profonde. L'on songe ici aux paroles de S. Grégoire le Grand :

> « Il y a dans le corps des membres destinés à percevoir la lumière et d'autres qui sont en contact perpétuel avec la terre ! C'est l'œil qui fixe la lumière et, pour qu'il ne s'aveugle pas, on cherche à le préserver de toute poussière ; le pied, au contraire, ne remplit bien son office que s'il n'hésite pas à accueillir la poussière de la terre. Et pourtant, ces membres du corps, en remplissant chacun leur office distinct, sont si unis l'un à l'autre que le pied court vers ce qu'ont vu les yeux et que l'œil guide le pied. Ainsi, dans la sainte Eglise, les membres doivent avoir chacun leur rôle distinct, et néanmoins demeurer unis par la charité. Certains y prévoiront la voie que suivront ceux qui vaquent aux affaires terrestres, tout comme le pied marche à la lumière des yeux. De leur côté, ceux qui sont absorbés dans les affaires terrestres feront converger leur activité vers l'utilité de ceux qui les guident, de même que le pied, dont le chemin est indiqué par l'œil, ne marche pas pour son bien seul, mais aussi pour celui des yeux. Ainsi donc, par cette harmonie de mutuels services, chacun des élus aboutit à cet effet merveilleux qu'en faisant pour le service d'autrui ce qu'il est capable de faire, il mérite de se voir attribuer les œuvres qui sont en dehors de ses possibilités » [9].

Plus les moines oublieront ces valeurs essentielles de leur vie contemplative et accepteront de s'extérioriser — on exerce souvent si forte pression pour l'obtenir d'eux —, plus aussi, et dans la même mesure, leur vie monastique se dégradera, et moins elle sera monastiquement efficace.

Non moins que son successeur Paul VI, Jean XXIII comprenait cette loi impérieuse de la vie monastique. Alors que, nonce à Paris, il se rendait en Italie pour ses vacances, Mgr Angelo Roncalli s'était arrêté à l'abbaye d'Hautecombe, le 3 août 1948, et il y avait passé la nuit. A cette occasion, le futur Pape Jean XXIII écrivait dans ses *Souvenirs* : « Se sentir appelé au salut *universi orbis*, et savoir diri-

7. Cfr S. Grégoire le Grand, *Dial.* 2, 3 ; P.L. 66, 135-136 B.
8. Dom Georges Chopinet, *La quête d'amour*, Bruxelles, 1957, p. 79.
9. *Mor.* XIX, 25, 43-44 ; P.L. 76, 125 D - 126 B.

ger les actions individuelles même les plus intimes *ad bonum commune,* qui est encore le service de l'Eglise Universelle, quelle grandeur et quelle satisfaction cela confère à notre vie individuelle ! Tout ceci justifie pleinement la vie de silence, de prière et de menus travaux de ces moines, qui sont mieux *ut sunt* que jetés dans la vie pastorale intense du clergé séculier, vie inoffensive pour celui-ci, dangereuse pour les moines » [10].

Dans son discours du 20 octobre 1960 aux Trappistes du Monte Cistello, Jean XXIII disait de la vie contemplative : « Elle constitue une des structures fondamentales de la Sainte Eglise, elle a été présente à toutes les phases de son histoire bimillénaire, toujours féconde en solides vertus, toujours riche d'un mystérieux et puissant attrait sur les âmes les plus hautes et les plus nobles ». Et, sans parler de témoignage, le Pape définissait pourtant le témoignage monastique : « ... atmosphère de paix et de recueillement..., invitation permanente à l'élévation de l'âme vers Dieu ; rappel muet des exigences fondamentales de la vie spirituelle : l'oraison, la contemplation, le travail silencieux, le sacrifice » [11]. C'est le tableau idéal, dont un bon nombre d'abbayes se rapprocheront, dont d'autres resteront très éloignées.

Certains monastères ne rayonneront pas, parce que leurs membres manquent d'esprit de recueillement, qu'ils sont trop extérieurs et donnent trop de temps à l'activité, pas assez à la prière ; mais les monastères de gens aussi paresseux que pieux ne sont pas plus attirants. Parfois, c'est l'intégrisme et le manque d'ouverture aux impulsions nouvelles de l'Eglise qui rebutera ; d'autres fois, ce sera le snobisme de la « pointe » et l'« avant-gardisme », qui ne sont guère de meilleur goût. De manière générale, on peut dire qu'un monastère où il y a un grand esprit d'oraison et de silence, où les moines travaillent sérieusement et s'entendent véritablement, sera béni de Dieu et apprécié des hommes.

Les jeunes d'aujourd'hui sont, et à bon droit, très sensibilisés à ce dernier aspect d'entente mutuelle, de communauté familiale. On nous demande d'être « une communauté » dans le sens plein du mot. On nous pardonnera bien des manquements aux règles de silence, de modestie et de gravité, si utile que soit leur observance, du moment que l'on constate chez nous la recherche et la réalisation d'un idéal d'unité. Le monde, égoïste et rancunier, vient chercher auprès de nous une leçon de service et de pardon réciproques, le bienfait de la chaleur rayonnante d'une prière vraiment commune et du souci de nous oublier les uns pour les autres. Le témoignage de l'obéissance à une

---

10. A. G. RONCALLI, *Souvenirs d'un Nonce. Cahiers de France (1944-1953)*, Rome, 1963, p. 83-84.
11. Cfr *C.O.C.R.*, 23 (1961), p. 5-6.

règle a son prix, mais qui devient mince, lorsque cette obéissance n'est plus auréolée de joie, ni animée par l'amour.

Nos jeunes sont aussi très sensibilisés à la pauvreté et à la justice sociale. Ils trouvent qu'avant de faire de larges aumônes au dehors, il convient de bien payer les employés et familiers qui travaillent à l'intérieur du monastère ou pour lui ; ils ne supportent, en ce domaine, aucune des lésineries en lesquelles couvents et monastères ont un peu trop excellé dans le passé. Ils déplorent en outre le style somptueux selon lequel quelques abbayes ont été construites ; ils parlent même, à cet égard, de « contre-témoignage » ; ils comprennent qu'on ne puisse détruire ce qui existe, et qu'il serait souvent ridicule de vouloir le changer, mais ils souhaitent l'adoption, pour les monastères de l'avenir, d'un style de construction très simple.

Près d'un monastère détruit pendant la guerre par des bombardements, mais restauré avec magnificence et selon des proportions trois ou quatre fois supérieures au nombre des moines qui l'habitent, un touriste étranger, d'expression française, avait laissé cette inscription, révélatrice des réactions de l'homme moderne : « Le clergé se f... du peuple et du visiteur ».

Les deux tiers de l'humanité ne mangent pas à leur faim. Ce n'est pas, pour le troisième tiers, une invitation à se suicider, ni même à se priver du minimum de bien-être indispensable à la tranquillité du cœur ; ce l'est du moins à éviter le luxe, le confort, les plaisirs coûteux et notamment celui d'une table riche : « Ni moi non plus je ne mangerai quand mes frères-membres ont faim et ne trouvent pas de pain », disait S. Pakhôme. « ... Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui » [12]. Les moines ont certainement, à cet égard, un devoir strict : vie contemplative et pénitence sont deux traits inséparables.

Le moine doit-il être préoccupé de « témoigner » ? Non, si l'on en croit les meilleurs connaisseurs, à notre époque, de la tradition monastique : « ... la préoccupation de l'effet produit est complètement absente des motifs du moine véritable » ; les moines « témoigneront non par la présence, mais par l'absence, et peut-être seulement s'ils écartent la pensée de témoigner », a écrit, par exemple, le P. Adalbert de Vogüé [13].

Sans doute beaucoup, parmi les hommes d'aujourd'hui, auront-ils quelque peine à admettre une aussi tranchante affirmation, et il est exact qu'elle appelle quelques nuances, car personne n'a le droit de se désintéresser de l'effet produit par le genre de vie qu'il mène.

---

12. Cfr L. Th. Lefort, *Les vies coptes de S. Pachôme et de ses premiers successeurs* (*Bibliothèque du Muséon*, 16), Louvain, 1943, p. 169.

13. *Monachisme et Eglise dans la pensée de Cassien*, dans *Théologie de la Vie monastique* (*Théologie*, 49), Paris, 1961, p. 234.

Renoncer à être témoin, ce serait peut-être, pour le moine, renoncer à être chrétien. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit : *Votre lumière doit briller aux yeux des hommes pour que, voyant vos bonnes œuvres, ils en rendent gloire à votre Père qui est dans les cieux* (*Matth.* 5, 16) : Jésus invite là tous les chrétiens et, à plus forte raison, les religieux et les moines, à rayonner, ce qui est une seule et même chose que témoigner. Il ne les exhorte pourtant pas à se produire au monde — sens que revêt fréquemment le mot « témoigner » à notre époque — et, par les paraboles du blé qui lève tout seul, du grain de sénevé et du ferment, il nous a assurés que nous serions d'autant plus rayonnants que nous serions plus modestes et plus effacés ; dans l'estime de toutes les autres vocations, le moine poursuit humblement, silencieusement, la voie de fuite du monde qui est son lot, et il est convaincu de son efficacité ; le moyen choisi par lui pour la conversion du monde, c'est celui de la conversion de lui-même ; il sait qu'une préoccupation excessive du témoignage le porterait aisément à infléchir son idéal, en vue de satisfaire les caprices du milieu ambiant, incapable de comprendre les exigences de la vocation monastique :

> « A mesure que les moines se retirent plus loin du monde et de la société des humains, dans le désir d'être inconnus, il leur est impossible de dérober leur mérite », a écrit S. Eucher. « Plus leur vie se tourne vers le dedans, plus leur gloire éclate au dehors, par une disposition spéciale de Dieu, à mon sens, car il veut que l'habitant de la solitude soit caché au siècle, mais ne soit pas caché comme exemple. Telle est la lumière qui resplendit à travers l'univers entier, placée sur le candélabre du désert et répandant de là sa clarté la plus éclatante sur les membres enténébrés du monde. Telle est la cité qui ne peut être cachée parce que bâtie sur la montagne du désert et image sur terre de la Jérusalem céleste » [14].

Le moine, qui quitte les hommes sur le plan horizontal, les rejoint à partir du plan vertical : Dieu et notre prochain sont inséparables ; en trouvant Dieu, le moine trouve ses frères ; il puise dans sa contemplation le tourment du salut des hommes.

Le moine tend donc à « être », plus qu'à « être signe ». Mais il doit s'examiner souvent et sévèrement, se demandant s'il est vraiment accordé à l'idéal qu'il a le devoir de chercher à atteindre. Il découvrira fréquemment qu'il en est singulièrement éloigné. S'il n'a pas l'obsession d'être un reflet très pur de l'évangile, il lui arrivera, non seulement de ne pas témoigner, mais même de « contre-témoigner ». L'on constate parfois que l'état de déchristianisation d'une région n'est pas modifié par la présence d'un monastère. Bien au contraire ; il arrive que les régions les plus déchristianisées soient précisément celles où il y a des monastères. Ce pourrait être l'indice troublant

14. *Eloge de la solitude* ; trad. L. CRISTIANI, Paris, 1950, p. 83.

que le monastère ne remplit pas sa fonction de ferment et qu'il est infidèle à sa mission dans l'Eglise. Il se peut, évidemment, que, sans grande influence sur les populations environnantes, les abbayes transforment, par leur prière et leur pénitence, les païens des mondes lointains. Si elles sont ferventes, elles obtiendront certainement cet effet, car la ferveur est toujours efficace. Ceux qui se trouvent dans l'entourage immédiat des monastères ont pourtant droit à quelque sollicitude particulière ; les réactions de leurs voisins indiqueront souvent aux monastères si, dans une fidélité totale à leur vocation, ils marchent réellement au pas de l'Eglise et de leur temps, dans ce souci, à la fois, de ressourcement et de rajeunissement, tranquilles, modestes et prudents, auxquels Vatican II les engage nettement [15]. Plus de préoccupation de répandre autour d'eux un parfum de prière, de pauvreté, d'humilité et de charité permettrait aux monastères de mieux remplir leur rôle dans l'Eglise ; il est si difficile d'accepter que quelqu'un puisse réellement se sanctifier, s'il ne sanctifie pas son milieu. L'attitude de S. Benoît nous est ici un exemple. Alors que son occupation habituelle était l'oraison (cfr *Dial.*, 2, 27 : « more suo in oratione fuit occupatus »), il n'hésite pas, à son arrivée au Mont-Cassin, à prêcher la foi à toute la population païenne environnante (cfr *Dial.*, 2, 8 : « et commorantem circumquaque multitudinem praedicatione continua ad fidem vocabat »). S. Benoît n'accepta évidemment que pour un temps cette rupture avec le style habituel de sa vie ; le geste est pourtant significatif.

L'angoisse du salut des autres a toujours eu place dans la vie spirituelle des moines : « En fait, tous les jours pendant lesquels feu notre Père Pachôme fut corporellement avec nous, il priait jour et nuit pour le salut de nos âmes et celles du monde entier. C'est également ce que faisaient nos autres saints pères qui lui succédèrent... » [16]. Au vingtième siècle pourtant, cette orientation missionnaire de la vie contemplative connaît, grâce à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et au Père de Foucauld, une particulière et magnifique ampleur. Il faut engranger cette perspective et elle doit marquer définitivement la vie monastique. Du matin au soir, le moine doit être dévoré par « le souci de toutes les Eglises » (*2 Co* 11, 28), et c'est continuellement que devraient revenir, sinon sur ses lèvres, du moins dans son cœur, le souhait et la prière du *Ps.* 86, 9-10 : « Tous les païens vien-

15. Cfr le décret *Perfectae caritatis*, n. 2 (pour les religieux en général) et n. 7. Traitant en ce second endroit des instituts voués à la contemplation, le texte conciliaire dit : « leur genre de vie doit être revu d'après les principes et les critères de rénovation et d'adaptation indiqués plus haut ; mais on conservera religieusement leur séparation du monde et les exercices propres à la vie contemplative » (cfr *N.R.Th.*, 88 (1966) 401). Dom Jean LECLERCQ, *La vie contemplative et le monachisme d'après Vatican II*, à paraître dans *Gregorianum*, 47 (1966).

16. *Les vies coptes* (cfr note 12), p. 231.

dront t'adorer, Seigneur, et rendre gloire à ton nom ; car tu es grand et tu fais des merveilles, toi, Dieu, et toi seul ». Les moines ont à être tous tels que Jean XXIII voyait les Trappistes du Monte Cistello : « ... isolés des bruits de la populeuse cité, mais pieusement à l'écoute des battements du cœur de l'Epouse mystique du Christ » [17]. Quel stimulant pour un contemplatif que l'incessante anxiété de l'union des Eglises, de la conversion des pécheurs, du salut des mourants, de la sanctification des prêtres, du recrutement de vrais apôtres, du succès des missions ! Et quel moyen merveilleux de promouvoir, par cette κοινωνία, la cohésion aimante et fervente des efforts de tout genre dans l'Eglise, dans l'abandon de tout individualisme, des vues raccornies, des attitudes revêches !

C'est dans ces buts que le moine priera et cherchera même à prier sans cesse ; c'est à ces intentions qu'il acceptera généreusement, chaque jour, les sacrifices inhérents à une vie que les formules rituelles caractérisent comme « humilitatis et paenitentiae modus » [18], une manière de vivre humble et pénitente.

Une recherche diligente permettra de mieux préciser les notes caractéristiques d'un témoignage authentiquement monastique.

II. — TRAITS PRINCIPAUX DU MONACHISME

1. Vie évangélique.

Le phénomène monastique est un phénomène humain et universel. Rien d'étonnant dès lors qu'on retrouve dans les vieilles religions de l'Orient, notamment le bouddhisme et l'hindouisme, une tradition plus que bimillénaire d'expérience mystique et monastique. Un des nombreux mérites du P. de Lubac est d'avoir étudié et mis en lumière les apports du bouddhisme qui, « mis à part le Fait chrétien, ... est sans doute le plus grand fait spirituel de l'histoire » [19].

Certaines exhortations du Bouddha à ses religieux respire une ambiance très élevée. Celle-ci, par exemple :

> « O moines, il ne ferait pas ce que je lui ai commandé, celui qui laisserait la haine remplir son cœur pendant que les brigands le dépèceraient membre à membre avec une scie. Même alors, il faut qu'on s'évertue et qu'on dise : Non, cela ne changera pas notre cœur. Nous ne prononcerons pas de paroles mauvaises. Nous demeurerons bons et compatissants, le cœur plein de bienveillance, sans haine au dedans de nous, illuminant

17. Cfr *C.O.C.R.*, 23 (1961), p. 6.
18. Admonition initiale, selon les rites de la profession solennelle dans la Congrégation bénédictine de France.
19. J.-A. CUTTAT, *Fait bouddhique et fait chrétien selon l'œuvre du P. de Lubac*, dans *L'homme devant Dieu. Mélanges offerts au Père de Lubac*, t. 3. Coll. « Théologie », 58. Paris, 1964, p. 15.

d'abord cet homme de notre cœur plein de bienveillance, exempts de haine et de malice » [20].

Peut-être les vues ascétiques et eschatologiques d'un Pythagore, et ses essais de vie en commun, ont-ils préparé de même les réalisations monastiques chrétiennes. L'idéal de respect des dieux, de mépris des richesses et des honneurs, de contrôle de soi, de pureté de vie et de prière, qu'entretiennent Pythagore et ses disciples est vraiment remarquable. Les disciples, appelés frères, sont la possession des dieux, et ils doivent tendre à leur perfection personnelle par la ressemblance aux dieux ; ceux-ci n'ont pas de demeure plus agréable, ici-bas, qu'une âme pure. L'esprit de κοινωνία καὶ συγγένεια, d'amitié et d'amour fraternel pour tous les êtres humains et toutes les créatures, est fondamental dans la spiritualité pythagoricienne. Chacun pourra développer et épanouir sa propre personnalité, mais dans l'adaptation harmonieuse aux autres. Il convient de peu manger, peu dormir, peu parler, et l'examen de conscience est un exercice essentiel ; tous doivent songer à la mort et s'y préparer. La doctrine de Pythagore pourrait paraître d'autant plus intéressante pour éclairer les origines du monachisme chrétien, que peu d'autres mouvements religieux de l'Antiquité ont eu si longue existence ; celui-ci a duré depuis le VI[e] siècle avant le Christ jusqu'à la fin de l'Empire romain, soit onze siècles. Il a profondément influencé Platon, Aristote, Plutarque, Philon, et a même pénétré quelque peu la pensée de Clément d'Alexandrie et d'Origène [21].

Vouloir pourtant expliquer le monachisme chrétien par la spiritualité pythagoricienne ou quelque autre forme de monachisme païen serait faire fausse route ; sa vraie origine est ailleurs.

Au onzième siècle avant Jésus-Christ apparaissent, pour la première fois dans la sainte Ecriture, des collèges de prophètes qui vivent en commun, dans le voisinage des sanctuaires de Yahvé. Ils pratiquent la pauvreté et s'adonnent à des exercices de piété : prière, lectures saintes, chant sacré et surtout prédication. Un signe distinctif au visage, en même temps que le manteau de poil, permet de les reconnaître (*Za* 13, 4. 6). Ils incarnent l'esprit de résistance à l'influence des usages païens. *1 S* 10, 5-12 ; 19, 20-24, parle déjà d'eux et ils semblent avoir perduré jusqu'après l'exil (cfr *Za* 7, 3). S. Jérôme les a considérés comme les moines de l'Ancien Testament [22].

---

20. Cfr H. DE LUBAC, *Aspects du Bouddhisme*, Paris, 1951, p. 14-15.

21. Cfr Placidus JORDAN, O.S.B., *Pythagoras and Monachism*, dans *Traditio*, 17 (1961), p. 432-441.

22. *Ad Rusticum monachum*, ep. 125, 7 ; *PL* 22, 1076 : « Filii Prophetarum (quos monachos in veteri Testamento legimus) aedificabant sibi casulas propter fluenta Jordanis, et turbis urbium derelictis, polenta, et herbis agrestibus victitabant ».

C'est encore et *a fortiori* ce caractère monastique qu'il faut reconnaître aux groupements de Qumrân. Fortement hiérarchisés, munis d'un conseil, destinés à pratiquer ensemble, au désert de Juda, « fidélité, justice, droit, charité bienveillante, humilité de conduite, chacun envers son prochain » (*Règle de la Communauté*, col. VIII, 2) [23], ils s'opposent durement, et même implacablement, aux fils des ténèbres ; leur communauté est fermée. Mais entre fils de lumière, l'union est très étroite ; dans l'obéissance mutuelle (V, 23 ; VI, 2), la rectitude (V, 15 ; X, 22), la circoncision du « prépuce de l'instinct et de la nuque raide » (V, 5), un effort de conversion de tout leur cœur et de toute leur âme (V, 8-9), ils mettent en commun « toute leur connaissance, leur force, et leur fortune » (I, 11-12), considèrent comme un châtiment que celles-ci ne soient pas employées au service de l'ensemble (III, 2) et estiment que l'ambiance de la communauté est nécessaire pour la sainteté de ses membres (III, 6).

Les adeptes du mouvement de Qumrân n'étaient pas simplement juxtaposés, mais authentiquement unis, et ils avaient perçu la richesse de cette vie communautaire dans laquelle chacun renonce aux satisfactions égoïstes de son individualisme. De longs moments de prière étaient prévus : un tiers de chaque nuit pour les membres de plein exercice (VI, 7-8) et la prière devait même être incessante (X, 13-16). Soulevée par un souffle d'idéale espérance, la communauté attendait avec impatience les derniers temps ; Dieu ne devait-il pas alors détruire « définitivement » la perversité, purifier « par sa fidélité toutes les œuvres de l'homme », « faire comprendre aux justes la connaissance du Très-Haut », et rendre à ses élus « toute la gloire d'Adam » (IV, 19-23).

La spiritualité de Qumrân est cohérente et élevée. Nier tout lien du monachisme chrétien avec les expériences antérieures, et spécialement avec celles du judaïsme, serait une gageure. Elie, notamment, par sa longue retraite au torrent de Kerit et par sa pérégrination jusqu'au mont Horeb, où il est favorisé d'une théophanie, est toujours apparu aux moines chrétiens comme leur modèle et leur précurseur.

Pourtant, de toute évidence, le monachisme est lié essentiellement et en premier lieu à l'évangile. Si la communauté de Jérusalem a adopté très rapidement un rythme quasiment monastique de prière et de vie communes, ainsi que de généreuse pauvreté (*Ac* 1, 14 ; 2, 42-47 ; 4, 32-35), c'est peut-être parce qu'il y avait parmi les premiers chrétiens, soit d'anciens adeptes de Qumrân ou de mouvements similaires, soit, du moins, des gens influencés par l'esprit de ces groupements. Pourtant, il y a plus de motifs de croire que l'attitude de la première communauté chrétienne était inspirée par l'enseignement même de Notre-Seigneur. Jésus n'avait-il pas loué la réunion de

23. (Traduction CARMIGNAC). Cfr, de même, II, 24-25 et V, 4.

plusieurs en son Nom et leurs prières conjointes (*Mt* 18, 19-20) ? Mais n'avait-il pas, en même temps, à la différence de Qumrân, fait de cette communauté un groupement ouvert à toutes les manifestations de charité envers les ennemis, les persécuteurs, les publicains et les païens (*Mt* 6, 43-48) ? La charité fraternelle, et une charité universelle, devait être la marque distinctive de ses disciples (*Jn* 13, 35). Jésus avait cherché à inculquer la nécessité et l'efficacité de la prière (*Mt* 7, 7-11 ; *Lc* 18, 1-8 ; etc.) et il avait même demandé la prière perpétuelle (*Lc* 18, 1). Et les béatitudes (*Mt* 5, 3-12 ; *Lc* 6, 20-26), le discours de mission (*Mt* 10, 5-10 et par.), les paraboles du riche insensé et de Lazare (*Lc* 12, 13-21 ; 16, 19-31) n'étaient-ils pas des invitations suffisamment éloquentes à la pauvreté, pour que les fidèles de Jérusalem n'aient pas à chercher ailleurs leur règle de vie ?

La spiritualité de Qumrân avait une orientation nettement eschatologique, mais cet eschatologisme était nuancé de tendances politiques, et même parfois militaires, qu'on ne retrouve pas dans la première communauté chrétienne, tendue, elle aussi, vers les derniers temps, mais de manière bien plus pure. Plusieurs paraboles du Christ avaient insisté sur la vigilance ; il voulait voir à ses fidèles les reins ceints et les lampes allumées (*Lc* 12, 35 ; *Mt* 25, 1-13 ; etc.). Mais le royaume inauguré par Jésus, et à la consommation duquel il invitait à se préparer, est un royaume tout intérieur ; il n'est pas de ce monde (cfr *Jn* 18, 36).

Les laures de Palestine et de Syrie pourront apparaître plus tard, par leur structure, comme un rappel de l'édifice central et des grottes dispersées de Qumrân. Cependant, la vocation d'Antoine, le père des moines, était née d'une parole évangélique, entendue à l'église : *Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor aux cieux ; puis viens, suis-moi* (*Mt* 19, 21). D'autres motifs interviennent encore, mais qui sont tous chrétiens : l'exemple des Apôtres qui ont tout abandonné pour suivre le Christ ; celui de la communauté primitive, dont les membres vendent leurs biens et en remettent le prix aux Apôtres, pour qu'ils le distribuent aux pauvres ; le fruit eschatologique de ce renoncement total, qui sera la récompense du Ciel [24]. La vocation d'Antoine est suscitée par le désir de vivre pleinement l'évangile et par l'espérance du bonheur de l'au-delà. C'est encore en invoquant ce double motif qu'Antoine se suscitera des imitateurs : « Exhortant dans ses discours au souvenir des biens futurs, et de l'amour à nous manifesté par Dieu, qui n'épargna pas son propre Fils, mais le livra pour nous tous, il persuada beaucoup de gens d'opter pour la vie solitaire » [25].

Si les Esséniens se retiraient au désert, c'était parce que le peuple de

24. Cfr *Vita Antonii*, 2 ; *PG* 26, 841 BC et 844 A.
25. *Vita*, 14 ; *PG* 26, 865 AE.

Dieu avait pris naissance au désert même, où la Loi avait été promulguée; ce début au désert leur paraissait être la promesse que les derniers temps s'inaugureraient là aussi, et que les habitants du désert seraient, dès lors, les premiers et principaux bénéficiaires des grâces messianiques. Telle leur semblait être la signification des paroles du Deutéro-Isaïe : *Une voix crie : Préparez dans le désert une route pour Yahvé* (40, 3). Le retrait des moines chrétiens dans la solitude a d'autres raisons : la tentation de Jésus au désert avait été la contre-partie du combat paradisiaque; en gagnant le désert, les moines voulaient continuer cette lutte. N'était-ce pas, du reste, en se réfugiant au désert que, selon *Ap* 12, 6 et 14, l'Eglise se gardait invulnérable contre le Dragon et provoquait au mieux son dépit (*ibid.*, 17) ?

L'ascétisme chrétien poursuit avant tout l'imitation du Christ, à la rédemption duquel les moines veulent coopérer ; cette double idée, d'imitation du Messie et de rédemption, lui est propre. Alors que le mouvement essénien paraît avoir été surtout sacerdotal, le monachisme chrétien a été originellement et est demeuré durant de longs siècles un mouvement laïque.

Notre-Seigneur a fait l'éloge de la continence volontaire (*Mt* 19, 10-12), et il lui a attaché une signification eschatologique (*Mt* 22, 30-32). La vie monastique a été considérée, dans ses débuts, comme une substitution du martyre ascétique à celui de l'effusion du sang ; mais le terme même de martyr et la signification que les chrétiens lui ont attachée viennent de l'expression ὁ μάρτυς ὁ πιστός, *le témoin fidèle* (*Ap* 1, 5), appliquée à Jésus-Christ, à cause de son μαρτύριον, du témoignage de sa mort, de son martyre.

La doctrine, proposée par S. Paul, du Corps mystique, dont l'Eucharistie fait le lien, s'applique parfaitement au monastère, qui doit être une Eglise en miniature, dont toute la liturgie gravite autour de l'Eucharistie, à laquelle s'alimente la charité surnaturelle des moines. L'esprit de louange et de joie, qui anime la vie monastique, est l'esprit du « Magnificat », chanté par l'humble servante du Seigneur, que sa modestie, sa disponibilité, son souci des autres, ses habitudes méditatives font un modèle de toute vie qui se veut pénétrée d'humble dévouement et d'allégresse en Dieu. Le thème de la profession second baptême — thème ambigu, né du courant messalien, à une époque où la théologie du sacrement de pénitence manquait de netteté [25 bis] — se réclamait de l'entretien de Jésus avec Nicodème (*Jn* 3, 1-8). Les mêmes apôtres qui ont eu le spectacle de la Transfiguration sont ceux que Jésus prend avec lui à Gethsémani ; c'est l'image du lien indispensable que le moine devra toujours établir

---

25 bis. Cfr I. HAUSHERR, *Vocation chrétienne et vocation monastique selon les Pères*, dans *Laïcs et vie chrétienne parfaite*, Rome, 1963, p. 88-91, 94.

entre contemplation et sacrifice. On pourrait, à plaisir, multiplier des traits semblables.

En faisant ériger, à son arrivée au Mont-Cassin, deux oratoires, dédiés, l'un à S. Martin, l'autre à S. Jean-Baptiste (*Dial.* 2, 8), S. Benoît affirme sa dévotion au grand solitaire du désert de Juda ; par lui, il se rattache, au moins quelque peu, aux mouvements piétistes palestiniens. Pourtant, dès son Prologue, il annonce à ses disciples qu'il les guidera par l'évangile (« per ducatum evangelii »), leur demandant de participer « par la patience aux souffrances du Christ », de « combattre au service du Seigneur Christ, le véritable Roi ». S. Benoît fait souvent appel aux « commandements divins » et il cite fréquemment la Bible, surtout l'évangile ; sa source principale, c'est certainement la parole de Dieu.

Parce qu'il est séparé du monde et spécialement adonné à la prière, le moine sacrifiera des valeurs humaines, bénies et sanctifiées par l'évangile (le mariage, par exemple), mais ce sera pour adhérer plus profondément au message essentiel du Christ, vivre davantage dans son intimité, reproduire plus exactement son mystère de mort et de résurrection, anticiper déjà l'état du chrétien dans l'au-delà. Il est remarquable que, dans son énumération des « instruments des bonnes œuvres » (chap. 3), S. Benoît fasse suivre immédiatement le conseil de « châtier » le « corps » de celui de « ne pas embrasser les délices » ; il n'interdit pas de prendre quelque complaisance et délassement en celles-ci, mais simplement de les « embrasser », c'est-à-dire de s'y attacher passionnément, sans la liberté d'âme propre aux enfants de Dieu : la mentalité de S. Benoît vis-à-vis des créatures n'est nullement une mentalité de dépréciation. Celui qui avait nourri quotidiennement un corbeau et s'en était fait obéir (*Dial.*, 2, 8), auquel il arrivait pour ses oraisons nocturnes de se mettre à une fenêtre, face à la nature (*ibid.*, 35), et dont la sœur Scholastique avait commandé à la pluie (*ibid.*, 33), ne pouvait qu'admirer les œuvres du Seigneur.

2. Recherche de Dieu.

Saint Grégoire, dans ses *Dialogues*, répète à satiété de saint Benoît, qu'il était « homme de Dieu ». C'est bien ce qui le caractérise, et ce qui devrait caractériser tous ses fils. La vie de saint Benoît ne nous est connue que par la courte biographie de saint Grégoire ; et sa Règle, si on en détache les chapitres et paragraphes qui traitent de l'organisation matérielle du monastère, ne prend qu'une vingtaine de pages ; c'est pourtant de ce code que dépendent, au moins partiellement, bon nombre des législateurs monastiques apparus après saint Benoît, et c'est à cette source que, depuis quinze siècles, s'alimente la ferveur de légions de moines. Nous savons donc peu de choses de saint Benoît

et il a, somme toute, peu parlé ; son influence a pourtant été considérable.

Le vrai moine parle peu et, normalement, on parle peu de lui ; il se méfie de l'action extérieure et il évite de se mêler au siècle ; mais les effets de son action sobre, commandée par un pur et fervent amour, se prolongent dans tous les temps. Il croit à la parabole du blé qui lève tout seul (*Mc* 4, 26-29) ; il préfère les rares interventions que l'Esprit de Dieu lui dicte, à une action constante au milieu des hommes ; il sait que celle-ci ternirait la pureté de son regard intérieur. Il est convaincu qu'il importe moins de faire beaucoup que de faire bien, d'agir que d'être et d'aimer.

Dire que la vie monastique est essentiellement séparation du monde, c'est dire beaucoup trop peu, car la vie monastique est, avant tout, recherche de Dieu. Saint Benoît invite certes ses moines à ne pas « se répandre au dehors, ce qui n'est pas du tout avantageux pour leurs âmes » (*Règle,* ch. 66). Du postulant qui se présente, il demande pourtant quelque chose de plus noble et de plus positif : qu'il « cherche Dieu » (ch. 58). La clôture et son amour, l'esprit de retraite, la gravité, l'exclusion des manières mondaines, la rareté des voyages et des correspondances sont des moyens traditionnels et sûrs, mais ils n'ont de sens qu'en vue d'un but : la vie en Dieu. Un religieux séparé du monde, mais qui n'a pas le goût de la prière perpétuelle et ne recherche pas sans cesse, par tout moyen, le visage de Dieu, n'est pas un moine, car le moine doit avoir « toujours devant les yeux la crainte de Dieu » (ch. 7), il doit vivre sans cesse en sa présence et ne préférer « absolument rien au Christ » (ch. 72). Comme Thérèse de l'Enfant-Jésus, il dirait volontiers : « Ta face, ô Dieu, est ma seule patrie »[26]. La clôture est le signe de l'unique convergence de tous les efforts du moine vers un but essentiellement intérieur et spirituel.

C'est dans cette perspective que prennent place, dans la vie du moine : la louange publique de l'Office divin, louange simple et digne, qui entretient sans cesse dans l'âme l'humble adoration et le sens de la transcendance de Dieu ; l'oraison personnelle, largement assurée dans l'horaire quotidien, nourrie de la Bible et de la Liturgie, dont elle sera l'âme en même temps que de toute l'observance claustrale ; la lecture divine, alimentée surtout aux sources anciennes, parce que le moine est un homme de tradition, penché sur le passé, non certes pour se laisser hypnotiser par lui, mais pour le faire vivre et le renouveler sans cesse ; alimentée également aux sources nouvelles, parce que le moine est un homme d'Eglise, de l'Eglise d'aujourd'hui comme de l'Eglise d'autrefois.

26. *Cantique à la Sainte Face* (dans la dernière édition de *l'Histoire d'une âme,* p. 385).

En phrases très riches, S. Grégoire de Nazianze a cherché à exprimer l'expérience spirituelle du moine qui ne veut que Dieu et vit pour Lui seul :

> « Rien ne me paraît préférable à l'état de l'homme qui, fermant ses sens aux impressions extérieures, se situant en dehors de la chair et du monde, rentrant en lui-même, ne gardant avec les choses humaines que les contacts indispensables, s'entretenant avec lui-même et avec Dieu, vit au-dessus des choses visibles et porte en lui les divines images, toujours pures, intactes de mélanges avec les formes décevantes d'ici-bas. Etant et devenant sans cesse davantage le miroir sans tache de Dieu et des choses divines, recevant leur clarté resplendissante en sa lumière ténue, cueillant déjà en espérance le fruit de la vie future, vivant dans la compagnie des Anges, encore sur cette terre et pourtant l'ayant quittée, il est placé par l'Esprit dans les régions d'en-haut. Si l'un de vous est possédé par cet amour, il sait ce que je dis et il s'associera à mon enthousiasme » [27].

Bien sûr, le moine garde ses deux pieds sur terre et il sait rendre, avec renoncement joyeux et simple générosité, tous les services qui sont compatibles avec sa vocation de stabilité et de retraite. Il préférera ceux qui, par leur insignifiance ou leur caractère rebutant, lui rappellent qu'il est un pécheur et qu'il doit réparer ses fautes dans l'obscurité d'une vie humiliée ; il n'acceptera de tâches extérieures que celles qu'une volonté manifeste de la Providence lui impose, demeurant persuadé que si les moines, au cours de leur histoire, se sont prêtés parfois à des besognes pastorales, « ils n'ont cependant point dit que ces occupations fissent partie de leur vocation ; celle-ci reste déterminée par un appel à la prière et à la pénitence. Elle garde une orientation eschatologique ; la dévotion au ciel, c'est-à-dire le désir de Dieu et l'amour de l'état où l'on s'unit à lui indéfectiblement sont l'un des traits dominants de ce monachisme, parce que celui-ci est un noviciat d'éternité » [28].

3. Cénobitisme.

Le moine doit être une citadelle de paix. Il le sera par sa vie personnelle, plongée en Dieu, et qui domine les remous du monde. Il le sera encore par la vie commune : du moment que celle-ci est solide, sérieuse, tempérée par le souci d'épanouir les différentes personnalités et de demeurer ouverte aux valeurs érémitiques, elle est une aide pour le moine, non une gêne ; les cénobites sont « la très forte espèce » (*Règle,* chap. 1), la race très forte des gens qui se soutiennent et s'entraînent continuellement les uns les autres, dans une sainte et familiale émulation.

Héritier d'Antoine, Pakhôme et Basile, S. Benoît a pourtant sa

27. *Oratio* 2, 7 ; *PG* 35, 413 BC et 416 A.
28. Dom Jean LECLERCQ, *La spiritualité du Moyen âge,* Paris, 1961, p. 229.

frappe propre. A la manière d'Antoine, il conçoit la vie monastique comme une séparation du monde et un retrait au désert, mais, à la différence du grand ermite et en disciple de Pakhôme et de Basile, il prône une vie cénobitique. Pakhôme avait eu quelque difficulté à faire admettre l'idéal cénobitique et la formule qu'il adopta ne fut pas reprise telle quelle par Basile et Benoît, car tous deux préféreront aux monastères abondamment peuplés de Pakhôme des *coenobia* où un nombre relativement réduit de moines permettra une vie plus familiale, vraiment fraternelle ; et le travail n'aura pas, dans les communautés basiliennes et bénédictines, le but de rendement ni l'aspect de grande entreprise qu'il a souvent eu dans les monastères pakhômiens. C'est par Basile que Benoît a probablement été le plus marqué ; il n'adopte pourtant pas les préjugés et le parti-pris de l'évêque de Césarée contre l'anachorétisme et il admet qu'un moine qui a longuement servi son *coenobium* et y a donné des preuves répétées de son humilité, de sa prudence et de sa force d'âme, puisse affronter finalement les périls de la vie solitaire. Il semble en outre que Benoît ait opté pour un monachisme moins mêlé aux activités de l'Eglise et moins ouvert sur le monde que celui de Basile.

A S. Augustin, d'autre part, la Règle bénédictine paraît avoir emprunté surtout le motif de charité, volontiers invoqué (obéissance au supérieur par amour de Dieu, souci de rapports cordiaux entre le cellérier et les Frères, amour des Frères pour l'abbé, etc.), et l'attention à la qualité intérieure de l'acte. Le P. de Vogüé voit là l'indice, chez S. Benoît, d'un sens nouveau et particulièrement affiné de la subjectivité [29].

C'est à l'office divin que l'idéal communautaire du moine bénédictin s'élargira au maximum. Uni à tous les saints d'ici-bas, il y chante en présence des anges (*Règle,* ch. 19) et des saints de l'au-delà. Les dimensions ecclésiale et eschatologique de son intercession et de sa louange lui créeront une âme ouverte aux besoins de ses frères les hommes aussi bien qu'au désir dilatant de l'éternité.

4. Discrétion.

Sulpice Sévère a loué chez S. Martin « l'élan de son âme toujours tournée vers le ciel... cette persévérance et cette mesure... » [30]. S. Benoît, admirateur de S. Martin, a fidèlement reproduit les qualités de son modèle ; chez tous les deux, la « mesure » a été une haute mesure ; elle a été pourtant une mesure. On connaît l'admirable sentence de

29. Cfr Ad. DE VOGÜÉ, *La Communauté et l'Abbé dans la Règle de S. Benoît,* Paris, 1961, p. 320-322, 377-378, 447-448, 500-503, 525, 528, etc.

30. *Vita Martini,* 26, 2 ; *CSEL,* 1 (éd. C. HALM, 1866), p. 136 : « ... animum caelo semper intentum... illam scilicet perseuerantiam et temperamentum... ».

l'abbé Poemen, ce maître de ferveur et de discrétion tout à la fois : Τὰ ὑπέρμετρα πάντα τῶν δαιμόνων εἰσίν, « Tous les excès viennent des démons » [31]. Les vrais maîtres de la spiritualité ancienne respirent la modération ; S. Benoît, comme S. Martin, se situe dans leur ligne. Un heureux discernement l'amène à distinguer, dans ses préceptes, ce qui est essentiel (recherche de Dieu, humilité, renoncement, charité) de ce qui est secondaire (les pénitences de sommeil et de nourriture et les détails d'observance extérieure). La prudence et l'expérience des âmes lui valent de savoir établir un niveau d'exigences que tous les faibles puissent accepter sans trop de peine, que les forts aiment dépasser (*Règle*, ch. 64). Le travail devra être réglé « avec modération, par égard pour les faibles » (ch. 48), et l'alternance de la prière et du travail rendra harmonieux le rythme des journées. Radicalement opposé au prélatisme tyrannique, triomphaliste et arriviste, qui fut, à certaines époques, une grande tentation pour abbés et abbesses, S. Benoît conçoit l'abbatiat comme un service ; « chercher plus à être utile qu'à être le maître » (ch. 64). Et S. Benoît demande à l'abbé de respecter scrupuleusement la grâce particulière de chaque moine ; il doit évidemment chercher à assouplir les personnalités ; car « nul dans le monastère » n'a le droit de suivre « la volonté de son propre cœur » (ch. 3), mais il ne peut en briser aucune ; dans le gouvernement de ses moines, il se placera au point de vue de l'autre, non au sien propre ; il lui faut « se conformer et s'adapter au tempérament et à l'intelligence de chacun, en telle sorte qu'il puisse, non seulement préserver de tout dommage le troupeau qui lui est confié, mais encore se réjouir de l'accroissement de ce bon troupeau » (ch. 2). « Chacun », en effet, « tient de Dieu son don particulier ; l'un celui-ci, l'autre celui-là » (ch. 40). On ne peut donc traiter tous les moines d'une manière identique ; on ne peut même pas traiter les mêmes moines de la même manière à tous les âges de leur vie, car « chaque âge et chaque intelligence a ses normes propres » (ch. 30). Le climat (ch. 55), « l'état de la communauté ou la situation du lieu » (ch. 35) demanderont également des accommodements et adaptations, et l'abbé saura tenir compte de toutes les nécessités que les faits lui imposent et s'y plier avec bon sens, « quia ita est », « parce qu'il en est bien ainsi » (ch. 50). Surtout, qu'il ne s'imagine pas que ses moines sont tous des saints, rompus à tous les renoncements : « paucorum est ista virtus » (ch. 49). L'abbé ne devra donc être « ni turbulent, ni

31. 129 ; *PG* 65, 353 D.

32. *Dial.*, 2, 36 ; *PL* 200 C. Sur le thème de la discrétion bénédictine, on relira toujours avec profit l'article du Père M. André Frachebourd, *De S. Benoît de Nursie à S. Thomas d'Aquin. Peut-on parler d'une philosophie de la Règle bénédictine ?*, dans *COCR* 9 (1947), p. 177-198. Cette analyse fine et pénétrante de la discrétion bénédictine garde, en 1966, toute sa valeur.

anxieux ; ni excessif, ni opiniâtre ; ni jaloux, ni trop soupçonneux ; autrement, il n'aura jamais de repos » ; dans tous ses commandements, « il sera prévoyant et circonspect », se conduisant « avec discernement et modération » (ch. 64). Il est bien vrai, comme l'a écrit S. Grégoire le Grand [52], que S. Benoît a écrit une règle des moines, « discretione praecipuam », remarquable par sa discrétion, ce mot impliquant tout à la fois modération, discernement, souplesse. La vie monastique demande certes une grande pureté de motifs et beaucoup d'équilibre ; elle est pourtant accessible au grand nombre. Il suffit d'accepter, avec simplicité et générosité, sa discipline d'amour unique et d'oubli de soi, dans le service de Dieu, dans celui des frères.

CONCLUSION

Il importe, en terminant cette esquisse rapide et très incomplète, de rappeler comment, dans le dernier chapitre de sa Règle, S. Benoît, malgré les nuances qui le distinguent de ses prédécesseurs, loue hautement et sans aucune restriction tout ce que ses devanciers ont fait ; sa Règle, par contre, il l'appelle une « petite Règle, écrite pour les débutants ». Ne serait pas un vrai fils de S. Benoît, celui qui dénigrerait les formes de spiritualité autres que la spiritualité bénédictine et s'abstiendrait d'accorder son estime et son admiration aux manifestations si diverses et si riches de l'Esprit de Dieu, dont la variété des Congrégations religieuses et de leurs orientations nous donne aujourd'hui le spectacle. Si le septième degré d'humilité consiste « non seulement à se proclamer des lèvres le dernier et le plus vil de tous, mais aussi à le croire du fond de son cœur » (*Règle*, ch. 7), le moine selon S. Benoît se considérera comme un religieux de rien du tout vis-à-vis de tant d'autres âmes qui, en des domaines multiples, servent le Royaume de Dieu avec tant de générosité. Il saluera avec joie le rayonnement et la prospérité spirituelle de toutes les familles religieuses ; il les favorisera même de tout son pouvoir, aimant certes sa vocation et l'estimant, mais heureux de servir Dieu dans l'obscurité, le silence et la paix, et de constater que le succès extérieur est plus abondant pour d'autres que pour lui.

Heureux de même d'avoir pu faire dans cet article œuvre filiale, nous le sommes plus encore de savoir que tant d'autres travaillent dans le champ du Seigneur, et qu'aux demeures nombreuses de la maison du Père correspondent les initiatives nombreuses et nobles de ceux qui se préparent à les habiter.

Abbaye de Clervaux Louis LELOIR, O.S.B.
Grand-Duché de Luxembourg